

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ

AVIS n° 2024/12/05-02-CFVU

**Guides de l'admission d'Aix-Marseille Université
dans les formations de premier et second cycles
à compter de 2024/2025**

La **Commission de la formation et de la vie universitaire**, en sa séance du 5 décembre 2024, sous la présidence de M. Éric Berton, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par Mme Sophie de Cacqueray, Vice-présidente formation,

Vu le Code de l'éducation, notamment l'article D. 613-38 et suivants qui fixent le cadre national des conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur.

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération n°2021/06/03-07 de la Commission de la formation et de la vie universitaire portant sur la mise à jour du guide des commissions pédagogiques,

Considérant que les principes, fonctionnement et procédures diffèrent entre l'admission en première année de premier cycle et celle en première année de deuxième cycle, amU propose un guide visant à remplacer le guide des commissions pédagogiques, à l'attention des usagers et personnels de l'établissement,

Après examen, la Commission de la formation et de la vie universitaire

Article unique :

REND UN AVIS FAVORABLE au guide de l'admission en première année de cycles 1 et 2 à Aix-Marseille Université, à compter de 2024/2025.

Cet avis est rendu à l'unanimité par les membres présents ou représentés.

Composition : 40 membres
Membres en exercice : 40
Quorum : 21
Présents et représentés : 33

Fait à Marseille, le 5 décembre 2024

Pour le Président, et par délégation,
la Vice-présidente formation
Sophie de CACQUERAY

